Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 92 (1909)

Nachruf: Nourrisson, Charles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

9.

Dr. Charles Nourrisson.

1859—1908.

Charles Nourrisson est né à Genève le 7 mai 1859, au sein d'une vieille famille genevoise venue du Nivernais à la fin du XVIme siècle. Son père, Etienne Nourrisson, avait fait de fortes études de philosophie et de philologie à Genève et à Berlin et se destinait à l'enseignement quand il mourut, très jeune, le 27 mars 1860, moins de deux ans après son mariage avec Mlle Salchli, d'Aarberg.

Si Charles Nourrisson n'eut pas le bonheur de connaître son père, il eut le grand privilège d'être élevé par une mère admirable qui suivit son éducation avec sollicitude et à laquelle il voua toujours une tendre affection. Grâce à ses relations de famille avec la Suisse allemande, il eut aussi cet avantage sur beaucoup de ses camarades d'apprendre à fond l'allemand et il s'exprimait en dialecte bernois aussi facilement qu'en français. Il suivit les classes du collège de Genève. Nature ouverte, bien que réservée, esprit attentif et studieux, il fit ses études dans des conditions très normales, et passa deux ans à la faculté des sciences, pendant lesquels il entra, en 1878, à la Société de Zofingue.

Les goûts de Nourrisson le poussaient vers la chimie. Ses camarades d'enfance n'ont point oublié que, jeune collégien, il avait une passion pour les drogues et qu'il les initiait aux mystères de l'argenture et autres manipulations. Après avoir pris à Genève son baccalauréat ès sciences physiques et naturelles, il hésita un moment entre la chimie

et la médecine; puis, ayant pris le parti de devenir chimiste, il se rendit au Polytechnikum de Dresde, où quelques jeunes Genevois l'avaient précédé, et il y passa trois semestres dans les laboratoires des professeurs W. Hempel et R. Schmitt. Il revint à Genève au printemps de 1882 pour préparer une thèse de chimie organique dans le laboratoire nouvellement installé et déjà réputé du professeur Graebe. Il fut, pendant ce semestre, président de la section genevoise de Zofingue (que son père avait présidée en 1850 – 1851).

Charles Nourrisson fit en 1883 le doctorat ès sciences physiques; la thèse qu'il présenta, sur l'acide anisolphtaloylique, étudiait un corps obtenu par l'emploi du procédé de condensation de Friedel et Crafts à l'aide du chlorure d'aluminium; ce travail dénotait un esprit d'observation et de méthode.

La période des études ainsi heureusement terminée, Nourrisson entrait immédiatement dans la pratique et obtenait une place de chimiste dans la fabrique de couleurs d'aniline P. Monnet et Cie à La Plaine (canton de Genève).

Il eut l'occasion, pendant qu'il était à La Plaine, de faire à l'Académie professionnelle de Genève (fondation Bouchet) un cours de «notions de chimie appliquées à la teinture» (1886). Ce cours pratique, qui se donnait dans le bâtiment de l'Ecole d'Horlogerie, avait été demandé par la Chambre syndicale des teinturiers. Nourrisson devint, la même année, membre de la Société helvétique des sciences naturelles et prit part dans la suite à plusieurs de ses réunions annuelles.

La spéculation scientifique avait un grand attrait pour notre ami; si les circonstances l'avaient poussé du côté de l'enseignement, il aurait fait sans nul doute un excellent professeur. D'autre part, la disposition éminemment pratique de son esprit le portait tout naturellement à envisager la chimie sous son côté économique et industriel. Nous voyons dès cette époque Nourrisson chercher à populariser la question de l'introduction des brevets en Suisse, qui préoccupait alors particulièrement les chimistes de notre pays, en communiquant

DR. CHARLES NOURRISSON

1859 – 1908

à l'un de nos quotidiens la traduction d'un article de la *Chemiker-Zeitung* relatif à cet objet.

De La Plaine, Nourrisson se rendit à Bâle en 1887 pour y occuper un poste de chimiste dans la fabrique de matières colorantes Kern et Sandoz. Mais en 1889, son activité professionnelle allait s'orienter dans une tout autre direction.

Grâce à l'initiative intelligente d'un jeune ingénieur de Lausanne, M. A. Boucher, qui a donné depuis lors bien d'autres preuves de sa persévérante énergie, une Société s'était formée pour utiliser la force hydraulique de l'Orbe, au Saut-du-Day, à une demi-heure de Vallorbe (Jura vaudois). Cette société franco-suisse devait exploiter les procédés de MM. Gall et de Montlaur pour la fabrication du chlorate de potasse par l'électrolyse. C'était la première installation de ce genre devant fonctionner sur une grande échelle.

Une voie qui promettait d'être féconde s'ouvrait devant les pas d'un jeune chimiste impatient de donner toute leur valeur à ses connaissances et à ses aptitudes. La direction de cette entreprise fut proposée à Nourrisson, qui accepta. L'usine hydro-électrique et l'usine chimique furent construites de 1889 à 1890. Pendant la période de construction, le futur directeur fit un stage à l'usine de Villers (Oise) où avaient été faits les premiers essais.

La direction des nouvelles usines, qu'il prit en mains dès leur début, devait occuper une grande place dans la carrière, si tôt brisée, de notre ami. A part une interruption de quatre ans et demi dont il sera parlé tout à l'heure, c'est à cette oeuvre qu'il consacra le meilleur de ses forces et de son intelligence. Depuis vingt ans qu'elles existent, les usines du Saut-du-Day ont eu une marche prospère à laquelle la sage direction de Nourrisson a énormément contribué.

Tous ceux qui l'ont connu savent quelle était sa modestie; il a d'ailleurs toujours observé, comme c'était son devoir, la discrétion la plus absolue à l'égard des travaux et des recherches qui se sont faits à l'usine. Mais des renseignements très autorisés

que l'on nous a permis de recueillir en vue de cette notice nous apprennent que, si l'industrie électrolytique des chlorates a été mise sur un bon pied industriel, c'est à Nourrisson qu'on le doit pour une grande part. Il a fait subir d'importants perfectionnements aux procédés employés. Il a d'autre part travaillé avec succès, et mis au point industriel, différents produits électrolytiques moins importants que les chlorates. Au début de l'industrie du carbure, c'est lui qui, le premier, en Europe tout au moins, a fait quelques centaines de kilogrammes de carbure, alors que d'autres n'avaient réussi à produire que des échantillons de quelques hectogrammes.

Les phénomènes électrolytiques qui le préoccupaient conduisirent Nourrisson à calculer, au moyen des données de la thermochimie, la force électromotrice minima nécessaire à l'électrolyse des sels alcalins dissous et à la comparer avec les données de l'expérience; il trouva que cette force est constante pour tous les oxysels, et d'autre part constante aussi pour les sels haloïdes dérivant du même acide. Ce travail, communiqué à l'Académie des Sciences en 1894, fut remarqué par Berthelot qui y trouva une confirmation de ses vues, et il a été fréquemment cité.

Tout entier à ses travaux professionnels, Nourrisson, néanmoins, ne se désintéressait pas de ce qui se passait au dehors et suivait de près les questions économiques. Il se tenait au courant, en particulier des choses de Genève. Membre de la Classe d'Industrie et de Commerce de la Société des Arts, il vint à l'Athénée en 1892 faire une communication fort goûtée sur l'électrolyse industrielle des chlorures alcalins. Très attaché à son canton, il avait à coeur de voir s'activer à Genève le mouvement industriel. En 1893, les premiers préparatifs de l'Exposition nationale et la création des forces motrices de Chèvres ouvraient de nouvelles perspectives. Cette circonstance, jointe à la rupture soudaine, qui devait être du reste momentanée, de nos relations commerciales avec la France, semblait rendre le moment particulièrement favorable pour un effort nouveau. C'est ce que comprit Nourrisson et il exposa ses vues au bureau de la Classe

d'Industrie. Il demandait qu'on ouvrît une enquête sur les industries nouvelles dont l'introduction pouvait être recommandée et qu'on réunît des renseignements pour les mettre à la disposition tant des manufacturiers que des financiers et capitalistes disposés à les appuyer. Ses propositions, qui se trouvaient coïncider avec des idées analogues émises au sein de l'Association des Intérêts de Genève et de la Chambre de Commerce, eurent pour résultat la nomination d'une commission, laquelle, sous la présidence du regretté John Rehfous, se consacra pendant quelques mois à l'étude de ces questions.

Un heureux événement allait bientôt transformer l'existence de notre ami, jusque là très solitaire, dans son beau site du Saut-du-Day. Ce fut son mariage, en 1897, avec sa cousine Mlle Lindt, fille de feu Rodolphe Lindt, de Berne. Une mignonne fillette vint, l'année suivante, réclamer sa place au jeune foyer.

Quelques années plus tard, le désir de se rapprocher de Genève engagea Nourrisson à répondre favorablement à un appel qui lui était adressé par la Société la Volta, fondée à Genève en vue d'utiliser les nouvelles forces du Rhône, à Chèvres, et d'implanter en Suisse l'industrie, nouvelle alors, de la soude électrolytique. Nourrisson remplit, de 1900 à 1904, les fonctions de directeur technique de cette Société. Mais dès les débuts de son installation à Vernier, il put se rendre compte des difficultés que cette entreprise allait rencontrer. Si, après tous les efforts déployés, elle n'a pas donné les résultats qu'on avait attendus, c'est en raison de circonstances tout-à-fait indépendantes de l'activité de Nourrisson. On sait en particulier qu'une crise générale sévit alors dans toute l'industrie électrochimique. Tous ceux qui virent Nourrisson à l'oeuvre à cette époque, furent au contraire unanimes à reconnaître sa remarquable compétence technique, son talent d'organisateur ainsi que ses qualités d'énergie et de caractère, qui apparurent plus nettement encore lorsqu'il fut chargé, au cours de ses fonctions, d'organiser et de mettre en marche

la soudière électrolytique de Bussi, en Italie, où les procédés mis au point à Genève avaient été adoptés. Il se rendit à deux reprises à Bussi (1902 et 1903).

La Société d'électrochimie n'avait pris qu'à regret son parti du départ de son ancien directeur. Aussi, lorsqu'elle sut qu'à la suite des circonstances qui précèdent, il venait de retrouver sa liberté, elle s'empressa de le prier de reprendre son poste de Vallorbe. Nourrisson se rendit à ce désir. Il reprit donc en 1904, avec un nouvel entrain, avec la même conscience, avec la même sûreté de coup d'oeil, la direction de l'usine qu'il avait fondée. Il vécut là de laborieuses et heureuses années, entouré des siens, aimé de ses ouvriers et collaborateurs, estimé de son Conseil d'administration, jusqu'au jour fatal où la mort est venue le surprendre, le 9 décembre 1908. Charles Nourrisson a succombé en quelques instants et sans souffrance à un arrêt du coeur qu'aucun symptome immédiat n'avait fait prévoir. Il était, il est vrai, d'une constitution plutôt délicate et se sentait souvent fatigué, mais grâce à une hygiène bien entendue et à des habitudes très régulières, il avait joui généralement d'une bonne santé. Cette mort survenue en pleine carrière, à 49 ans, a plongé dans la douleur sa famille et ses nombreux amis.

Celui que nous pleurons était une nature d'élite. Sous une apparence un peu froide, il cachait un coeur d'or. Sa réserve habituelle semblait au premier abord exclure la familiarité, mais il suffisait de bien peu de chose pour que sa physionomie fine et sérieuse s'égayât d'un malicieux sourire.

Modeste, plutôt timide, mais sans ignorer sa propre valeur, il était aux antipodes de l'arrivisme et toute démarche impliquant des courbettes lui répugnait souverainement.

Ses amis ont toujours regretté pour lui que ses occupations successives l'aient tenu presque constamment, depuis la fin de ses études, éloigné des villes, notamment de sa chère Genève, car il était fait pour apprécier toutes les ressources d'un centre intellectuel, et bien qu'il ne fût point

ce qu'on appelle un mondain, il a toujours trouvé un grand charme aux plaisirs de la société.

Esprit très lucide, très logique, caractère très droit, il n'aimait guère à parler de ce qu'il connaissait mal et il avait en horreur le manque de franchise. Une affaire dans laquelle il ne voyait pas clair lui inspirait facilement de la méfiance. Ses sympathies et ses antipathies étaient assez marquées; il détestait les intrigants. Mais, très consciencieux, il n'hésitait pas à revenir sur des idées préconçues s'il reconnaissait s'être trompé, ce qui lui arrivait du reste rarement.

Les témoignages qui nous parviennent des milieux où il a vécu mettent en relief un des beaux traits de sa nature: c'est la bonté, une bonté qui se manifestait avec tact et délicatesse. A Vallorbe, son activité philanthropique, pour n'avoir pas été bruyante, n'en a pas moins été réelle et très effective. Il a fondé la caisse de secours ouvrière des Usines, qui a toujours bien fonctionné; et de plus, il faisait en grand mystère beaucoup de bien autour de lui. Il lui est arrivé souvent de faire secourir de ses propres deniers des familles ouvrières nécessiteuses par l'intermédiaire d'un tiers, en s'arrangeant pour qu'on n'en sache rien.

Nourrisson ne se laissait point absorber, nous l'avons déjà vu, par son travail professionnel, et il tenait à remplir utilement ses loisirs. Il suivait avec attention les questions d'intérêt général. Peu enclin à se laisser éblouir par le côté idéal des choses, il les envisageait surtout par le côté positif et considérait avant tout les détails d'application. C'est ainsi qu'il put rendre de signalés services à la Société suisse des Industries chimiques. Son ami et collègue dans ladite Société, M. le Dr. Fréd. Reverdin, a bien voulu nous renseigner à cet égard. Comme sociétaire et comme industriel de la branche de l'électrochimie, Nourrisson était souvent consulté pour les affaires dont s'occupe la Société. Il a fait à plusieurs reprises partie des commissions nommées pour étudier les projets de lois fédérales concernant l'industrie. Ce fut le cas en particulier lorsqu'il s'est agi d'étendre aux inventions chimiques

la loi sur les brevets d'invention; de même en ce qui concerne la loi sur les fabriques et la question de l'alcool industriel. Les avis de Nourrisson étaient toujours écoutés dans le sein de ces commissions ou du comité. Il est bon de dire qu'il avait compris toute la nécessité qu'il y a pour nous autres welsches à avoir des rapports aussi fréquents que possible avec nos Confédérés, auprès desquels nous avons beaucoup à apprendre à bien des points de vue et en particulier au point de vue industriel. Toutes les questions fédérales dont s'occupe la Société des Industries chimiques intéressaient vivement Nourrisson et il se donnait la peine de les étudier, et de les combattre si besoin était, au lieu de se contenter de se plaindre alors qu'il est trop tard, comme le font malheureusement beaucoup d'industriels de la Suisse romande.

Nous pouvons signaler dans ce même ordre d'idées l'exposé qu'il fit, en 1905, de la question des brevets chimiques, à l'Union vaudoise du Commerce, à Lausanne. Il présenta aussi des communications de chimie à la Société helvétique des sciences naturelles et à la Société de chimie de Genève.

Bien que vivant à l'écart des évènements de la politique, Nourrisson ne les perdait pas de vue; il s'y intéressait même beaucoup. Au cantonal comme au fédéral, il donnait sa pleine approbation à la politique désintéressée qui vise avant tout à la bonne administration du pays; mais son libéralisme foncier et son bon-sens pratique faisaient de lui l'ennemi déclaré de la réglementation à outrance et de toutes les mesures tracassières qui entravent l'industrie et paralysent les initiatives. Il se lamentait de voir si souvent les affaires publiques menées par des hommes incompétents, les grands intérêts économiques défendus mollement et sans esprit de suite. Que de fois, à l'occasion de tel ou tel fait de la politique, n'avons-nous pas vu l'humour de Nourrisson se nuancer d'une ironie qui pouvait parfois être mordante. Quant à la petite pointe de malice, elle perçait souvent dans sa conversation et dans sa correspondance; témoin ce passage d'une lettre datée d'Allemagne au temps de sa jeunesse:

«J'ai lu dans un journal qu'on allait donner une grande fête de bienfaisance à Genève! Evidemment c'est un excellent moyen d'obtenir de l'argent; on s'adresse à la vanité des gens et non à leur charité, c'est plus facile!»

L'esprit critique fait plus ou moins partie du fonds commun à tous les Genevois; mais chez Nourrisson, il se doublait d'un jugement excellent. Aussi fut-il, dans toute la force des termes, un ami sûr et de bon conseil. S'il fallait résumer en deux mots le caractère de celui qui nous a quittés et à qui nous disons ici un suprême adieu, nous les trouverions dans la page émue que le rapporteur de la Société suisse des Industries chimiques a consacrée à son souvenir et qui se termine par ces paroles:

„Die Gesellschaft hat mit seinem Hinschied ein treues Mitglied, seine engeren Kollegen haben einen zuverlässigen Freund verloren."

Treu und zuverlässig! Fidélité au devoir, sûreté de jugement et de caractère! Telles furent bien les deux grandes qualités qui distinguèrent Charles Nourrisson; c'est par elles qu'il lui a été donné de laisser une trace bénie de son passage ici-bas.

Alex. Claparède, Dr. sc.

Publications de Charles Nourrisson.

1⁰ Recherches sur l'acide anisolphtaloylique. Dissertation pour le doctorat. Genève 1883. Un résumé de ce travail a paru en 1887 dans Berichte der deutsch. chem. Ges. XIX 2103. — Bull. Soc. chim. XLVI 203. Arch. des Sc. phys. et nat. XVII 228.

2⁰ A propos de quelques couleurs nouvelles retirées de la houille. Monde de la Science, Lausanne, n⁰ du 10 oct. 1886. Une traduction de cet article a paru dans le Chemisch-technischer Central-Anzeiger, Leipzig, IV n⁰ 56.

3⁰ Acide β-bromophtalique. Société de chimie de Genève, 25 février 1887. Arch. des Sc. ph. et. nat. XVII 334.

4⁰ Zur Kenntnis der Bromorthotoluylsäure und der Bromphtalsäuren, 1887. Berichte XX 1016.

5⁰ L'électrolyse industrielle des chlorures alcalins. Bulletin de la Classe d'Industrie et de Commerce, Genève 1892, p. 121.

6⁰ Proposition au bureau de la Classe d'Industrie et de Commerce tendant à ouvrir une enquête sur les industries à créer ou à développer. Bull. Cl. d'Ind. 1893 pp. 271 et 275.

7⁰ De la force électromotrice minimum nécessaire à l'électrolyse des sels alcalins dissous, 1894. Arch. des Sc. ph. et nat. XXI 181. Compt. rend. Acad. des Sc. CXVIII 189.

8⁰ Fabrication du phosphore au four électrique. Société suisse de chimie (Soc. helv. Sc. nat.) 1902. Arch. des Sc. ph. et nat. XIV 406.

9⁰ Présentation d'un échantillon d'électrode en graphite artificiel. Soc. de chimie de Genève 1903. Arch. des Sc. ph. et nat. XV 573.

10⁰ Analyse du chlore électrolytique. Soc. de chimie de Genève 1904. Archives XVII 548.

11⁰ Le regime de l'alcool industriel en Suisse. Bulletin commercial suisse. Genève, 15 janv. 1904.

12⁰ L'alcool industriel. Gazette de Lausanne, n⁰ du 28 oct. 1904.